

# Dix bonnes raisons d'utiliser les logiciels libres

## 1. Pour être libre

Les licences de la plupart des logiciels propriétaires sont prévues pour rendre illégal l'échange ou la modification. À l'inverse, les licences de Logiciel Libre sont conçues pour garantir quatre libertés :

- Liberté 1 : la liberté d'utiliser le logiciel pour n'importe quel usage et par tout le monde ;
- Liberté 2 : la liberté d'étudier le fonctionnement du logiciel, et de l'adapter à ses besoins ;
- Liberté 3 : la liberté de redistribuer des copies du logiciel comme de son code source ;
- Liberté 4 : la liberté d'améliorer le programme et de publier les modifications, pour en faire profiter toute la communauté.

Concrètement, vous êtes libres de l'installer sur un ordinateur, de l'utiliser, le copier, le prêter à votre voisin, de l'installer chez votre beau-père et sur autant d'ordinateurs que vous le souhaitez, dans une salle de classe, une administration, une entreprise ou chez vous... vous êtes libres !

A l'inverse, les logiciels non-libres (sharewares, freewares, partagiciels, gratuits...) violent une ou plusieurs des libertés ci-dessus. Quant aux logiciels propriétaires, ils les interdisent toutes.

## 2. Pour des questions d'éthique

Tout d'abord, utiliser des Logiciels Libres est une démarche éthique : c'est la volonté d'utiliser des logiciels réalisés avec l'objectif de créer un bien commun dans l'intérêt général, et non pas des logiciels créés pour servir des intérêts privés.

D'un point de vue philosophique, le logiciel libre défend la liberté et l'égalité d'accès aux nouvelles technologies. Le Logiciel Libre assure aux utilisateurs la possibilité de traduire, améliorer et adapter les logiciels pour leurs propres besoins.

Ils permettent à tous d'utiliser des logiciels modernes, de qualité, sécurisés et à jour, même sur des ordinateurs anciens (qui ont peu de mémoire, peu de capacité de stockage).

Les Logiciels Libres sont un moyen efficace de réduire durablement la fracture numérique.

## 3. Pour favoriser le partage des connaissances

Tout le monde connaît le théorème de Pythagore :  $a^2+b^2=c^2$ . Tous les jours, nous utilisons des objets qui existent parce que ce théorème, comme beaucoup d'autres théorèmes mathématiques et de découvertes scientifiques, est disponible et utilisable librement. Cet accès libre et ce partage du savoir est à la base du développement des Logiciels Libres.

Le code des Logiciels Libres est « ouvert », ce qui permet aux développeurs du monde entier de travailler ensemble pour proposer les solutions logicielles les plus perfectionnées. Par ce procédé collaboratif, le savoir se capitalise à la manière de la recherche scientifique. Le code source des programmes est publié. Les Logiciels Libres rentrent dans un cercle vertueux de raffinements successifs.

Si l'on fait une analogie avec la cuisine, on peut dire qu'un logiciel propriétaire équivaut à une barquette surgelée pour 1 personne, dont on ne peut connaître la recette. Il serait impossible d'essayer d'améliorer celle-ci ou d'en deviner le contenu, et il serait également interdit de partager ce plat cuisiné avec ses amis.

Au contraire, avec les logiciels libres, la table est ouverte : le plat se partage avec autant d'amis qu'on veut et permet de satisfaire tous les appétits même sans savoir cuisiner. Quant au cuisinier, il

peut modifier la recette, l'améliorer, la rendre plus proche du goût des convives.

L'accès au code source du logiciel est indispensable pour que le logiciel soit libre. Dans certains cas, si vous modifiez la sauce, il faut redonner la recette : certaines licences de logiciel libre demandent de laisser l'œuvre sous les mêmes conditions d'utilisation.

## 4. Pour être indépendant

La disponibilité du code source des Logiciels Libres permet d'être indépendant du fournisseur de logiciel. Les formats de fichiers « ouverts » ne sont pas soumis à un « secret de fabrication ». Ceci a plusieurs avantages :

- si le fournisseur de logiciels disparaît ou change son offre, il est possible de faire appel à un autre fournisseur, en conservant la solution technique actuelle ;
- il est possible de modifier soi-même le code source du logiciel, ou d'employer des développeurs, afin d'ajouter des fonctionnalités ou de corriger des erreurs ;
- l'utilisateur maîtrise totalement son environnement informatique.

## 5. Pour l'interopérabilité des données

Les Logiciels Libres utilisent en général des formats et des protocoles ouverts, dont le fonctionnement est publiquement connu.

Leur usage permet à l'utilisateur de ne pas être dépendant d'un logiciel particulier : il peut en changer librement. Un même fichier texte peut être ouvert par plusieurs logiciels de traitement de texte (AbiWord, OpenOffice...), alors qu'un fichier au format fermé n'est pas pérenne et court le risque d'être inutilisable.

## 6. Pour la réactivité de la Communauté du Logiciel Libre

Autour de l'idée du Libre et des Logiciels Libres s'est constituée une importante communauté de programmeurs, d'utilisateurs, de traducteurs, de graphistes. Ces personnes travaillent pour des entreprises, des administrations publiques ou territoriales, des laboratoires de recherche publics ou privés, des universités ou sont de simples programmeurs passionnés, férus d'informatique.

Ceux-ci travaillent dans des dizaines de milliers de projets, dont l'envergure et le mode d'organisation sont très variables. Cependant, dans la majorité des cas, le développement est massivement décentralisé et Internet est au cœur de l'organisation des projets. Dans ce modèle communautaire de développement, la relation entre l'utilisateur et le développeur n'est plus une relation de client à fournisseur, mais de personne à personne, privilégiant l'entraide. L'utilisateur devient acteur du processus de création, et participe à l'amélioration du logiciel.

## 7. Pour avoir les dernières versions

L'informatique (matériels ou logiciels) est un domaine qui avance très vite. Avec les Logiciels Libres, vous pouvez :

- Suivre les évolutions d'un produit pratiquement au jour le jour, puisque ce n'est pas une logique commerciale ou marketing qui régit la vie d'un Logiciel Libre, mais une logique de résultat ;
- Télécharger gratuitement la dernière version.

Puisque le code est « ouvert », il est plus aisé de détecter et de corriger les failles d'un système lorsqu'une communauté d'experts se penche sur le code que lorsqu'on a affaire à une « boîte

noire » totalement fermée.

Les Logiciels Libres sont souvent indépendants des contraintes commerciales : le développement n'est pas dirigé par la rentabilité et les corrections de problèmes mineurs ne sont donc pas négligées.

## 8. Pour sortir de l'illégalité

Avez-vous payé les licences de vos applications favorites ? Avec l'utilisation de Logiciels Libres :

- pas de coût de licences ;
- donc aucun risque d'être dans l'illégalité ;
- donc aucun risque d'être poursuivi judiciairement.

Pour rappel, vous risquez trois ans de prison (maximum) et 1,5 millions d'euros d'amende maximum).

## 9. Pour la protection de votre vie privée

**Spywares** (espioniciels), **malware** (code malicieux), **spam** (pourriel), **phishing** (ameçonnage) ... Êtes-vous certain de protéger votre vie privée à la source, en l'occurrence quand vous recevez des mails ou naviguez sur Internet?

Certains outils de navigation, de lecture de mails permettent que des logiciels pirates fonctionnent à votre insu sur votre poste de travail.

Vos habitudes de navigation, vos données personnelles, vos codes restent-ils bien sur votre ordinateur ?

La sécurité fait partie intégrante des logiciels libres comme Firefox (navigation) et Thunderbird (courrier), conçus pour éviter au maximum ce genre de déconvenues. La transparence du code permet également de s'assurer que le fabricant n'introduit pas – volontairement ou sur demande – des services, des « portes dérobées » ou des programmes espions destinés à surveiller ou à capter des données.

## 10. Pour la gratuité

Les logiciels libres sont gratuits ! Plus de licence à acheter, à renouveler...

Pour les responsables informatiques du **Fenua**, les économies ainsi réalisées peuvent par exemple permettre de financer des sociétés de services locales plutôt que des éditeurs de logiciels situés la plupart du temps à l'étranger.